



Conseil de quartier de Goise-  
Champommier-Champclairot

Jeudi 24 Mai 2018

Salle du CSC les Chemins Blancs  
Rue de Massujat

Service Proximité et Relations aux Citoyens  
Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

**Co-présidente** : Christine HYPEAU

**Élus municipaux** : Anne Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire ; Dominique SIX, Adjoint au Maire ; Marie-Paule MILLASSEAU, Conseillère Municipale ; Romain DUPEYROU, Conseiller Municipal ;

**Agents municipaux** : Mathieu JACQUEMIN (Coordinateur Participation citoyenne) ;

**Membres** : Marc BILLARD ; Claudie CHAMPY, Fabrice CARDIN ; Thierry CLABAUT ; Jean-Michel FAZILLEAU ; Valérie FAZILLEAU ; Christian GOICHON ; Stéphane SENE ; Christian GOUIN ; Pascale HEURTEAU ; Claude RAYMOND ; Pascale RIVAUD ; Pascal VEQUE ;

**Excusés** : Marie-Françoise PRONOST, Magali HAUTENAUVE, Stéphanie GILA, Marie-Bénédicte PIENS.

**Public** : 4 personnes

## Table des matières

Désignation d'un nouveau représentant des habitants.....	2
Retours sur les travaux des commissions.....	3
Commission Cadre de Vie.....	3
Commission Écologie urbaine .....	4
Projet 2018 .....	5
Questions diverses .....	6

## Désignation d'un nouveau représentant des habitants

Monsieur Jacques TAPIN était le représentant des habitants au sein de la co-présidence du Conseil de quartier. Son entrée au Conseil Municipal le 5 février 2018 et sa désignation en tant que membre du Conseil de quartier de Souché le 19 mars 2018 n'étant pas compatible avec le rôle de co-président habitant du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot, une nouvelle désignation est nécessaire.

Les élus présentent le rôle du représentant des habitants au sein de la co-présidence. En lien avec les habitants, les référents des commissions et des groupes de travail, il travaille avec la co-présidente élue, membre du conseil municipal, au suivi des dossiers. Il est aussi en lien avec le service Proximité et Relations aux Citoyens et le coordinateur du Conseil de quartier avec lequel il peut échanger au sujet des différents dossiers.

Enfin le co-président habitant compose, avec la co-présidente élue et les référents des commissions, le bureau du Conseil de quartier. Le bureau est un moment où se définissent les ordres du jour des réunions publiques du Conseil de quartier et les orientations des projets.

Deux personnes font acte de candidature :

Monsieur Fabrice CARDIN

Madame Pascale HEURTEAU

Le vote est effectué à bulletin secret. Parmi les 13 conseillers présents, 11 participent au vote.

11 voix sont exprimées, 9 pour Madame Pascale HEURTEAU, 1 pour Monsieur Fabrice CARDIN et 1 voix nulle.

Madame Pascale HEURTEAU est désignée comme Co-présidente habitante du Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot.

## Retours sur les travaux des commissions

Les commissions Cadre de vie et Écologie urbaine se sont réunies à plusieurs reprises entre les réunions publiques.

### Commission Cadre de Vie

Par Madame Claudie CHAMPY

La commission avait proposé lors du dernier Conseil de quartier de protéger le passage piéton entre la grande surface et l'arrêt de bus, au niveau du n°297 de la Route d'Aiffres. Les élus ont validé cette proposition. Le service du Bureau d'études a proposé un aménagement qui a été réalisé par la régie Voirie.

[Point d'avancée du projet après la réunion du Conseil de quartier : la partie du passage piéton qui se situe du côté de la grande surface devrait être prochainement finalisée par son propriétaire afin de permettre une continuité du cheminement piéton. C'est en tout cas le sens des discussions que les élus ont pu avoir avec le propriétaire de la grande surface depuis la réunion du Conseil de quartier.]



*Ilot de protection des piétons, Route d'Aiffres, réalisé en régie au printemps 2018.*

## **Square Germaine Clopeau**

Le conseil a entériné le fait que les problèmes de déjections canines sont liés à des problèmes de comportement de propriétaires et que tenter par un aménagement de les résoudre n'était pas efficace. Mais la question de la sécurisation de l'îlot du Square Germaine Clopeau interpelle tout de même les usagers qu'ils soient conseillers de quartier ou utilisateurs du site, ou du Centre Socio-Culturel. La commission propose de travailler de concert avec le Centre Socio-culturel pour étudier un projet d'aménagement autour de l'ensemble de l'îlot du Square Germaine Clopeau. Un rendez-vous sera proposé en septembre afin d'envisager ce qu'il est possible de mettre en place.

## **Comptages rue Sainte-Catherine**

Des comptages avaient été demandés par la commission afin de rendre objectifs les flux et la vitesse des usagers sur la rue. Monsieur Dominique Six, élu en charge de la voirie, indique que la section de cette voie a été intégrée dans la campagne de comptage du mois de juin. Des conseillers font état des travaux actuels qui détournent le trafic vers la rue Sainte-Catherine. Ces travaux ont été terminés avant la campagne de comptage. D'autres font remarquer que la vitesse semble aussi présente dans la partie qui descend vers le pont SNCF qui délimite le quartier de Champclairot et celui de Souché. Les débats n'ayant pas abouti à un consensus sur la zone à privilégier pour les comptages, celle qui est retenue est la première qui avait trouvé l'intérêt de la commission et des services, entre la rue de Champclairot et la rue Valentin Hauÿ.

La discussion a été ensuite ouverte et les habitants de l'avenue de Limoges ont fait état de la sensation de vitesse qu'ils pouvaient eux aussi éprouver à certaines heures de la journée. Même si un radar est présent dans un sens de circulation, les riverains souhaiteraient une action de la Mairie. Les conseillers de quartier et les élus conviennent qu'un dispositif de radars pédagogiques pourrait avoir un intérêt. Le service Proximité et Relations aux Citoyens fait le lien avec le service concerné pour mettre en place un dispositif pour le dernier trimestre 2018.

## **Commission Écologie urbaine**

Par Monsieur Pascal VEQUE

La commission travaille à l'organisation la 10<sup>ème</sup> édition du troc au jardin. La date du Samedi 20 octobre a été retenue. Les membres de la commission sont partis à la recherche de partenariats avec les artistes locaux, les associations relevant des thématiques de l'Écologie ou du développement durable. Le programme est en cours de validation.

Le référent rappelle que c'est surtout sur cette journée du samedi 20 octobre que l'équipe aura besoin de bénévoles pour cette 10<sup>ème</sup> édition. Il invite les conseillers de quartier à se mobiliser le jour J pour rendre plus facile pour chacun l'organisation.

Il est envisagé de faire des prospectus pour porter l'appel aux bénévoles auprès des habitants du quartier et de faire le lien avec les associations de Parents d'élèves.

Les conseillers présentent les dépenses en matières artistiques qui devraient s'élever à 2 380€ pour trois interventions.

## Projet 2018

Aucun projet n'était suffisamment avancé le jour du Conseil de quartier pour que les conseillers proposent une priorité d'investissement à la collectivité. Monsieur Dominique SIX évoque le projet de la rue des Pèlerins pour lequel les membres du conseil de quartier ont été associés lors d'une réunion sur site. Celui-ci est en cours de finalisation par les services.

[Point d'avancée du projet après la réunion du Conseil de quartier : à l'heure de la rédaction de ce compte-rendu, le projet a été complété. Il sera présenté en commission et au prochain Conseil de quartier pour avis quant au financement. Il sera ensuite présenté par info-quartier aux riverains. Ces derniers seront consultés sur une période de deux semaines avant la mise en œuvre, pour anticiper d'éventuels ajustements de proximité.]

Le projet comportant une grande part de signalisation au sol, la météo jouera une grande part dans la date de réalisation, un temps sec étant nécessaire.]



*Le 15 janvier 2018, élus, conseillers de quartier et techniciens de la ville avaient parcouru la rue des Pèlerins suite à la sollicitation des riverains, afin de trouver des solutions pour protéger les piétons et faciliter le stationnement.*

## Questions diverses

### Emplacement des boîtes à livres

Si la boîte à livres installée sur le parvis de l'école Ferdinand Buisson semble donner satisfaction aux utilisateurs, les conseillers de quartier font remarquer que l'emplacement choisi en concertation près du CSC de Goise ne facilite pas une bonne utilisation. Malgré sa proximité avec l'aire de jeux, elle semble trop cachée et sujette aux dégradations. Après réflexion sur son usage, les conseillers proposent de rapprocher cette boîte à livres d'une école, comme George Sand ou Jean Jaurès. Les élus invitent les conseillers à prendre contact avec lesdites écoles pour voir quel nouvel emplacement semblerait le mieux convenir.



### Ciné Plein Air

Les conseillers de quartier demandent si un Ciné Plein Air est prévu cet été.

Le service Culture a repris la programmation des « Ciné plein-air ». Cette organisation permet d'avoir une unité d'organisation et de communication sur les événements.

Cette année le Ciné Plein-Air du quartier aura lieu le mardi 21 août à 21h30, au Square Germaine Clopeau. Le film proposé sera [Sing Street](#). Le CSC proposera selon le temps un moment convivial en amont de cet événement.



### **Panneau Publicitaire et Règlement Local de Publicité.**

Les conseillers posent la question de la conformité de certains panneaux publicitaires avec le nouveau Règlement Local de Publicité au niveau de l'Avenue de Limoges. Il semble que des afficheurs au lieu de changer leur panneau changent juste la couleur avec un adhésif qui ne tient pas.

Les élus rappellent le contexte du Règlement Local de Publicité (RLP). Avec la loi Grenelle 2 de 2010 qui a modifié le Code de l'Environnement et l'adhésion à la Charte du Parc Régional du Marais Poitevin en 2014, la Ville de Niort a dû se doter d'un nouveau RLP. L'objectif est de permettre la communication des entreprises commerciales tout en protégeant le cadre de vie des habitants. C'est pourquoi depuis 2016, de nouvelles règles sont en place en termes de couleur, de taille ou de disposition pour les enseignes. Elles s'imposent aux publicités sur l'espace public. Les élus, avec les services de la Ville et de l'Agglomération restent vigilants à la conformité des installations avec ce règlement et feront se mettre en conformité les entreprises qui dérogent au règlement.

Pour plus d'information, ce règlement est consultable en ligne sur le site de la ville en suivant ce [lien](#).

Les conseillers rappellent que certains panneaux sont attaqués par la rouille, comme celui présent devant la salle Barra. Les élus ont pris bonne note de l'état du panneau.

### **Sortie de l'allée des Lilas.**

La mise en accessibilité de l'arrêt de bus de la Ligne 7 « Champclairot » semble avoir rendu plus compliqué l'accès à l'allée des Lilas, de sorte qu'un bus et une voiture ne peuvent s'y croiser. Le signalement a été fait par auprès des services. Si l'aménagement n'était pas modifié, la fréquence des bus devrait permettre une utilisation normale de cette voie et engendrer une gêne toute relative et ponctuelle.

### **Rue Baujet**

Les conseillers restent vigilants sur l'organisation de la circulation après la fin des travaux du promoteur sur la rue de Champommier et la rue Baujet.